



## **OFFRE D'EMPLOI** **ANIMATEURS(TRICES) DE PARCS** **SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

### **NOMBRE DE POSTES À COMBLER : 2**

### **RÉSUMÉ DES FONCTIONS :**

Sous l'autorité de la technicienne en loisirs du Service de la vie communautaire :

- Offrir une présence constructive aux jeunes présents dans les parcs municipaux;
- Organiser, planifier et coordonner un programme de divertissement et de sport stimulant pour les jeunes;
- Impliquer les jeunes dans l'organisation des activités;
- Suivre les formations demandées;
- Être à l'écoute des jeunes et les référer selon les besoins vers les ressources appropriées;
- Travailler en collaboration avec la technicienne en loisirs;
- Produire les rapports d'activités demandés.

### **EXIGENCES GLOBALES :**

- Être aux études à temps plein dans une formation collégiale ou universitaire, domaine de l'animation et/ou de l'intervention (un atout);
- Posséder de l'expérience de travail en animation et en intervention auprès des jeunes;
- Maîtrise du français et facilité à communiquer verbalement (anglais un atout);
- Capacité à exercer un leadership positif sur un groupe;
- Avoir de l'entregent, du dynamisme et de l'autonomie;
- Être disponible sur un horaire en rotation, incluant les soirs et les fins de semaine.

### **CONDITIONS DE TRAVAIL :**

La rémunération est établie à 16,50 \$ de l'heure. L'horaire de travail est de 40 h/semaine de 10 h à 22 h du 1<sup>er</sup> juin au 23 août 2020. L'horaire est rotatif entre les trois animateurs de parc, ce qui permet d'obtenir une fin de semaine de congé sur trois et d'être en équipe de deux 5 jours/semaine.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 11 juin 2020**, par courriel à [communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca](mailto:communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca)

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.